**Héroïnes païennes de l’Antiquité dans les littératures romanes des XIIe-XVIe siècles : représentations textuelles et visuelles**

**Appel à contribution Revue *Bien Dire et Bien Aprandre* n° 38, 2023**

**Numéro dirigé par Catherine Gaullier-Bougassas**

Le numéro 38 de *Bien Dire et Bien Aprandre* (2023) proposera une réflexion sur les héroïnes païennes de l’Antiquité dans les littératures romanes du XIIe au XVIe siècle.

Il s’agira de s’interroger sur les figures féminines païennes antiques (grecques, romaines, égyptiennes, celtes…) que sélectionnent des auteurs de plus en plus nombreux du XIIe siècle au XVIe siècle, sur leurs représentations textuelles et aussi sur les images visuelles qui leur sont souvent associées dans les manuscrits puis les imprimés.

Le numéro regroupera des études sur les questions principales suivantes :

-Les formes d’écriture, les contextes textuels, culturels, politiques, dans lesquels les auteurs s’emparent de ces figures féminines.

-Les formes de représentations visuelles de ces héroïnes dans les manuscrits puis les imprimés, leurs éventuelles adaptations pour d’autres objets d’art.

-La transmission et le renouvellement de la mémoire de ces héroïnes païennes. Quels modèles textuels et visuels les auteurs et les artistes exploitent-ils, et quelles transformations apportent-ils ?

-La circulation, la réception et la transformation des représentations textuelles et visuelles du XIIe au XVIe siècle.

-La diversité des modes de compréhension et des usages de ces figures païennes. Quelles interprétations les auteurs et les artistes élaborent-ils, et à quelles fins ? De quelles interrogations leurs portraits et leurs biographies sont-ils le support ? Quelles libertés donne la distance temporelle et culturelle qui sépare ces héroïnes païennes du temps des auteurs et des artistes ?

-Le traitement de l’altérité de ces héroïnes païennes. Comment rendent-ils compte de leur altérité ou au contraire l’effacent-ils ? Dans le premier cas quelles formes d’altérité incarnent-ils en elles ? Cette altérité prend-elle son origine dans la seule appartenance au monde païen ou se décline-t-elle autrement ? Que permet d’exprimer cette altérité ? Dans le cas inverse, lorsque leur altérité est réduite, quelles formes d’assimilation à l’univers des auteurs et des artistes apparaissent et avec quelles interprétations ?

-Les modalités de construction d’un héroïsme féminin ou d’héroïsmes féminins attachées à ces figures païennes. Quelles sont les formes de cet ou de ces héroïsmes féminins, quelles conceptions de l’exemplarité véhiculent-ils, quelles sont aussi leurs limites ? Quelles représentations nouvelles de ces héroïnes antiques païennes voient le jour dans les livres de défense et de promotion des femmes et se développent dans le contexte de la « Querelle des femmes » ?

**Les projets d’article** (entre 3000 et 5000 caractères, avec bibliographie primaire et secondaire indicative, 5-10 mots-clés, et un bref curriculum vitae (5-10 lignes)) **sont à adresser en format word avant le 30 juillet 2022 à Catherine Gaullier-Bougassas,** Professeur à l’Université de Lille, ERC AGRELITA: [catherine.bougassas@univ-lille.fr](mailto:catherine.bougassas@univ-lille.fr)

et aussi à l’adresse [contact-revue-bdba@univ-lille.fr](mailto:contact-revue-bdba@univ-lille.fr)

La revue Bien Dire et Bien Aprandre, fondée en 1978 et publiée par le Centre d’Études médiévales et dialectales de l’Université de Lille et l’ULR ALITHILA, n’accueille que des contributions scientifiques originales (non encore publiées ou soumises à d’autres revues).

Bien Dire et Bien Aprandre est une revue mixte. Elle était jusqu’ici diffusée en version imprimée uniquement, elle le sera aussi bientôt en version numérique, en accès libre différé (après un délai de restriction d’un an). Son site internet sera accessible avant la fin de l’année 2022.

Procédure d’évaluation : évaluation par double expertise.

Les articles seront à envoyer dans un fichier word pour le texte, et des fichiers séparés (aux formats .jpeg, .tiff. ou .png) pour les illustrations (les images doivent être d’une résolution minimale de 300 dpi. L’obtention des droits de publication incombe aux auteurs).

**Calendrier :**

30 juillet 2022 : réception des projets d’article

15 octobre 2022 : notification des décisions d’acceptation ou de refus aux auteurs.

1er mars 2023 : réception de la première version des articles, puis début de la double évaluation.

15 juin 2023 : livraison des textes définitifs par les auteurs dont les articles ont été acceptés après les éventuelles corrections d’ordre scientifique ou de forme.

Octobre 2023 : publication du numéro de la revue

La revue contient également une **section « Miscellanées »** incluant des articles originaux de Varia, qui peuvent aussi être envoyés.